



Prochaine réunion DP le 17 Aout 2018.
Une question ? Une préoccupation ?
Remontez-la à vos représentants CFE-CGC Orange

Réponses DP UI SOMME juillet 2018

Question / réclamation N°1 :

Certaines formations e-learning nécessitent un accès à l'outil Plaza. De même certains documents nécessaires à l'activité professionnelle sont placés sur Plaza. En rendant ainsi plaza indispensable l'entreprise rend plaza obligatoire, hors la charte Plaza indique page 16 : « Rejoindre Plaza est placé sur le volontariat, y contribuer et en bénéficier relève d'une initiative individuelle ; activer et renseigner son profil Plaza n'est soumis à aucune obligation de la part d'Orange » Donc comment accéder à ces informations si l'on ne possède pas de compte Plaza ?

Réponse de la direction :

Le site Plaza est le réseau social des salariés du Groupe Orange. Chacun est libre d'y adhérer ou pas. Nous vous conseillons de voir avec votre manager les moyens pour accéder à ces informations autrement.

Question / réclamation N°2 :

Au regard des conditions météo de ces dernières semaines et de celles à venir, les personnels travaillant à l'extérieur peuvent-ils se faire rembourser en note de frais l'achat de bouteilles d'eau ? Si oui sous quels montants, fréquences ?

Réponse de la direction :

L'achat de bouteilles d'eau en note de frais est validé pour faire face aux conditions météo, la fréquence et le montant reste à partager avec le manager.

Question / réclamation N°3 :

Au regard des conditions météo de ces dernières semaines et de celles à venir, les personnels travaillant à l'extérieur peuvent-ils se faire rembourser en note de frais l'achat d'une glacière avec alimentation 12 volts pour mettre dans leur véhicule afin de pouvoir avoir de l'eau fraîche toute la journée ? Si oui, quel montant d'achat maximum est autorisé pour celle-ci ?

Réponse de la direction :

L'achat de glacière n'est pas envisagé. Au niveau de la sécurité en cas d'accident elle pourrait devenir un projectile pouvant occasionner des séquelles physiques. Dans la mesure où nous ne pouvons garantir l'utilisation correcte des glacières électriques, comme moyen de prévention, il

est préconisé de supprimer le risque à la source

Question / réclamation N°4 :

Orange Bank a mis en place une offre de crédit à la consommation. Des conditions préférentielles pour les salariés sont-elles prévues ?

Réponse de la direction :

Nous n'avons pas à ce jour d'information quant à une offre pour les salariés.

Question / réclamation N°5 :

Es ce normal que des salariés contractuels non cadres ou cadres au sein de l'UI NDF n'aient toujours pas eu de la part de leur manager leur fiche annuelle d'évolution salariale, alors que celles-ci sont disponibles depuis plusieurs semaines ? Trouvez-vous que ces managers soient bien dans la mise en œuvre manager 2020 envers leurs collaborateurs avec une telle démarche ? Un sérieux rappel serait souhaitable envers ces managers

Réponse de la direction :

Nous ne trouvons pas cela normal et cela doit être remonté au manager n+2 et/ou au RRH.

Question / réclamation N°6 :

Es ce normal qu' un salarié contractuel cadre au sein de l'UI NDF n'ait toujours pas eu de la part de sa ligne managériale sa fiche de notification de PVM du S2-2017 et les explications allant avec , alors que celle-ci a été payé en mars 2018 ? Trouvez-vous que cette situation soit en adéquation avec la mise en oeuvre de manager 2020 ? Un sérieux rappel serait souhaitable envers ces managers

Réponse de la direction :

Nous ne trouvons pas cela normal et cela doit être remonté au manager n+2 et/ou au RRH.

Question / réclamation N°7 :

Quelles sont les règles de maintien dans l'annuaire des personnes éloignées du service ?

Réponse de la direction :

La fiche annuaire est maintenue jusqu'à la sortie du groupe Orange.

Question / réclamation N°8 :

Pouvez-vous nous donner le délai moyen de livraison d'un véhicule de service type berlingo , Kangoo, partner ... ? Pour exemple 2 véhicules commandés chez RQF en octobre 2017 soit il y a maintenant plus de 9 mois ne sont toujours pas livrés. Les salariés sont dans l'attente car à ce jour l'un a du restituer son véhicule prématurément à la demande du pool auto alors qu'il était en parfait état en mars 2018 et depuis se retrouve avec un véhicule de prêt très vétuste en fin de vie et un autre voit son véhicule cumuler les pannes et problèmes liés à la vétusté Malgré plusieurs relances auprès du manager et directement au pool auto aucune info de date de livraison ne redescend aux salariés , ils ont juste pour réponse il faut attendre les véhicules ne sont pas dispos. Y-a-t-il une volonté de laisser les salariés travailler dans de mauvaises conditions avec du matériel vétuste ?

Réponse de la direction :

Effectivement cette situation ne correspond pas à notre volonté, nous avons transmis le dysfonctionnement au Responsable Gestion et Performance du Pôle Véhicules pour réponse sur cette situation à son retour de congés le 23/07/2018 et vous transmettrons sa réponse.